



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

recouvrement

Question écrite n° 94734

Texte de la question

M. Yannick Moreau, député de la Vendée littorale, interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des finances et des comptes publics, chargé du budget sur la complaisance du Gouvernement vis-à-vis d'un journal quotidien français. Ce sujet avait déjà fait l'objet d'une question écrite le 28 janvier 2014. La ministre de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur a annoncé, mardi 22 mars 2016, le lancement à la rentrée prochaine d'une plateforme de distribution gratuite de journaux au sein des collèges et des lycées, dans l'objectif de « développer l'esprit critique des élèves et leur apprendre à se méfier de la désinformation et du complotisme sur les réseaux sociaux » (*sic*). La ministre entend faire des élèves des « citoyens lucides ». La lucidité devrait permettre de constater que ce quotidien, qui pleurait la disparition du dictateur Staline en titrant en Une « Deuil pour tous les peuples qui expriment dans le recueillement leur immense amour pour le grand Staline », ne survit que grâce aux subventions publiques savamment entretenues par la majorité actuelle. Le Gouvernement avait ainsi tenté, par amendement, de faire annuler subrepticement la dette de 4 086 710 euros de ce journal dans le projet de loi de finances rectificatif pour 2013. Rappelons que ce journal est déjà l'un des titres les plus subventionnés de la presse française en recevant 0,5373 euros par exemplaire, soit 6 329 432 euros pour 11 780 071 exemplaires par an, ce qui en fait de loin le titre le plus subventionné par exemplaire. Il est par ailleurs en cessation de paiement depuis 2000. L'interventionnisme à outrance en faveur de ce journal, sous prétexte de « souci démocratique du Gouvernement de préserver la pluralité de la presse », est choquant. D'autant plus qu'un autre journal, qui a vu son tirage progresser de plus de 10 % durant l'année 2015, s'est vu exclure du dispositif d'aide à la presse par la ministre de la culture en 2015, sous prétexte de « incitation à la haine ou à la violence ». L'accusation est donc d'autant plus en décalage que le quotidien titrait en Une « Vive la pensée de Mao Tsé-Toung ! ». Est-il bien par ailleurs pertinent de maintenir de telles largesses, en période de difficulté budgétaire, en faveur de ce journal ? Les contribuables français, qui ont subi depuis 2012 une inflation de nouvelles taxes, doivent-ils être les bouées de secours pour sauver la majorité ? Il lui demande donc combien d'exemplaires sont ainsi financés par des crédits publics (abonnements, subventions, aides exceptionnelles, annulations de dettes, etc) et s'il est bien sage de maintenir artificiellement en vie un journal sans lectorat.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Moreau](#)

Circonscription : Vendée (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94734

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 avril 2016](#), page 2600

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)